



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 décembre 2008
Français
Original : anglais

Quatrième rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Additif

1. Comme suite à mon quatrième rapport sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) (S/2008/728), je souhaite informer le Conseil de sécurité que les incidences financières de l'augmentation temporaire des effectifs autorisés du personnel militaire et des unités de police constituées de 2 785 et de 300 éléments respectivement, ainsi qu'en a décidé le Conseil de sécurité dans sa résolution 1843 (2008) du 20 novembre 2008, s'établissent actuellement, pour une période de 12 mois, à 279 millions de dollars environ.

2. Cette estimation préliminaire de 279 millions de dollars comprend le déploiement de 2 785 membres du contingent, soit deux bataillons d'infanterie, deux compagnies des forces spéciales, des moyens aériens supplémentaires, à savoir 18 hélicoptères et 2 avions, y compris le personnel correspondant, des moyens pour l'analyse des informations, une compagnie du génie et des instructeurs ou conseillers militaires ainsi que deux unités de police constituées (300 éléments au total).

3. Cette estimation comprend également le recrutement de membres du personnel civil, à savoir 12 personnes recrutées sur le plan international, 28 personnes recrutées sur le plan national et 19 Volontaires des Nations Unies, ainsi que l'achat de matériel lourd, notamment de bâtiments préfabriqués, de véhicules et de matériel informatique.

4. Une ventilation des prévisions de dépenses pour l'augmentation temporaire des effectifs autorisés de la MONUC figure à titre d'information seulement en annexe au présent additif.

5. Je me propose de demander à l'Assemblée générale, durant la partie principale de sa soixante-troisième session, les ressources supplémentaires nécessaires pour l'exercice se terminant le 30 juin 2009 et d'inclure le montant prévu dans mon projet de budget pour l'exercice 2009/2010.

Annexe

**Coûts estimatifs préliminaires des moyens supplémentaires
nécessaires à la Mission de l'Organisation des Nations Unies
en République démocratique du Congo (MONUC)
pendant une période de 12 mois**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Coûts estimatifs</i>
Militaires et personnel de police	
Observateurs militaires	–
Contingents militaires	159 036
Police des Nations Unies	–
Unités de police constituées	13 380
Total partiel	172 416
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	1 503
Personnel recruté sur le plan national	650
Volontaires des Nations Unies	840
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–
Total partiel	2 993
Dépenses opérationnelles	
Personnel fourni par des gouvernements	–
Observateurs électoraux civils	–
Consultants	–
Voyages	–
Installations et infrastructures	28 941
Transports terrestres	12 845
Transports aériens	43 640
Transports maritimes ou fluviaux	–
Transmissions	10 126
Informatique	2 270
Services médicaux	3 165
Matériel spécial	1 534
Fournitures, services et matériel divers	1 067
Projets à effet rapide	–
Total partiel	103 588
Total brut	278 997

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Coûts estimatifs</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	232
Total net	278 765
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
Total	278 997
